

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALINES du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacquy MANIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Jacquy MANIER - Jean-Pierre BOUDINELLE - Guy DIZAMBOURG - David LECAT - Françoise ANCELIN - Christine BERTHE - Bernard LAVOINE - Marcelle DEFONTAINE - Daniel MASSON - Christine SANNIER – Françoise CAZIER.

ABSENTS EXCUSES : Sandrine TETU (pouvoir à Christine BERTHE) - Christian VERMEESCH (pouvoir à David LECAT) - Jacky CALIPPE.

Date de la convocation à domicile : 5 avril 2019

Date d'affichage du compte rendu : 19 avril 2019

ORDRE DU JOUR :

I. Désignation du secrétaire de séance :

Madame Christine SANNIER est désignée en qualité de secrétaire par le Conseil municipal.

II. Adoption du compte rendu de la séance du 27 mars 2019 :

En l'absence de remarques, le compte rendu de la réunion du 27 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

III. Budget 2019 :

M. le Maire présente le budget 2019 étudié et approuvé par la commission des finances le 8 avril dernier. **Il s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 751 480,94 € et en section d'investissement à la somme de 436 525,92 €.**

Le budget primitif 2019 reprend :

- Les restes à réaliser de l'exercice 2018 votés le 27 décembre 2018, relatifs aux dépenses non mandatées, à savoir 134 900,00 €, et aux titres qu'il reste à émettre, soit 26 300,00 €

- Pour mémoire, des écritures d'amortissement du fait de certains articles qui ont été mouvementés et qui font l'objet d'un amortissement depuis 6 ans :

- le compte 21532 qui présente un solde débiteur de 13 188,11 € sera amorti en 10 ans,

- Les résultats de l'exercice 2018 votés et affectés au BP 2019 lors de la dernière réunion, à savoir :

- 228 733,94 € au compte R 002,
- 10 925,92 € au compte D 001,
- 119 525,92 € au compte R1068.

Plusieurs projets sont présentés en section investissement :

- Opération 103 / église-cimetière :
 - Frais d'études concernant la chapelle : 4 500 €.
- Opération 105 / voirie :

Dépenses : 144 000 € (dont RAR = 1 800 € / crédits votés = 142 200 €)

 - Acquisition panneaux signalisation : 1 800 € en RAR au 2151,
 - Effacement des réseaux, en parallèle aux travaux d'assainissement rue H. Dunant, de l'Egalité : 142 200 €.

Recettes : 141 100 € (dont RAR = 1 100 € (amendes de police) / crédits votés = 140 000 €)

 - Emprunt au 1641 : 140 000 €.
- Opération 106 / acquisition de matériel : 62 000 € (dont RAR = 58 000 € / crédits votés = 4 000 €)
 - Licence logiciel mairie et cimetière : 4 000 € au 2051,
 - Acquisition désherbeuse, tondeuses, divers, dépenses imprévues : 58 000 € en RAR.
- Opération 107 / stade, vestiaire :

Dépenses : 92 000 € (dont RAR = 4 000 € / crédits votés = 88 000 €)

 - Terrain multisports : 88 000 € de crédits votés au 2135,

Recettes : 47 200 € (dont RAR = 25 200 € / crédits votés = 22 000 €)

 - Subvention DETR au 1341 : 22 000 €.
- Opération 108 / aménagement terrain : RAR de 18 500 €
 - Cour 3 Route Nationale : 18 500 € au 2128.
- Opération 109 / mairie : 10 000 €
 - Acquisition d'un terrain pour constitution d'une réserve foncière : 10 000 € au 2111.
- Opération 110 / école : RAR de 17 800 € au 2135
 - Loggia, passage couvert.
- Opération 111 / accessibilité E.R.P. : RAR de 34 800 €
 - Frais d'études : 3 000 € au 2031,
 - Mise en accessibilité des ERP : 31 800 € au 2135.

Le Conseil municipal, après avoir entendu toutes les explications nécessaires, avoir fixé le montant des subventions locales aux différentes associations, **approuve, à l'unanimité des voix, le budget primitif 2019**, arrêté aux chiffres ci-dessus indiqués.

IV. Taux des contributions directes :

Malgré un contexte économique difficile, M. le Maire propose de ne pas augmenter le taux des contributions directes pour cette année.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident à **l'unanimité** de voter les taux des contributions directes pour l'année 2019 identiques à ceux de 2018, soit :

	TH	FB	FNB	CFE
ANNEE 2019	21.72	23.99	48.77	16.71

V. Vote du budget annexe du lotissement « Les Ajoncs » :

M. le Maire présente le budget annexe du lotissement « Les Ajoncs » approuvé par la commission des finances le 8 avril dernier.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à :

Fonctionnement :	1 947 720,70 €
Investissement :	<u>1 539 425,33 €</u>
Total :	3 487 146,03 €

Ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide, à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2019 du budget annexe du lotissement « Les Ajoncs ».

VI. Contribution 2019 au Syndicat Intercommunal pour la Promotion des Personnes Handicapées :

La contribution annuelle due au Syndicat Intercommunal pour la Promotion des Personnes Handicapées est portée à l'article 65541 du budget, pour la somme de 1 419 €, soit 2€20/habitant.

VII. Divers :

- Embellissement du poste de transformation, lotissement « Les Ajoncs » : sujet déjà évoqué lors de la dernière réunion de Conseil municipal du 27 mars 2019.

M. le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur le thème à retenir : les membres proposent le thème des ajoncs et paysage de campagne. Diverses propositions nous seront transmises par l'intermédiaire de la FDE chargée du dossier.

- Devenir du RPI :

Dans l'attente de la décision du conseil municipal de Nibas et l'hypothèse où le rapprochement ne se ferait pas, il a été indiqué par l'Inspection académique qu'il y aurait une fermeture de classe au sein du RPI Ochancourt-Valines. M. le Maire demande aux membres de se prononcer sur le lieu de fermeture, sachant qu'il y a actuellement une classe à Ochancourt et deux classes à Valines.

La commune ayant déjà subi une fermeture de classe il y a 2 ans, les membres du conseil municipal décident de refuser toute nouvelle fermeture de classe à Valines et si aucun accord en ce sens n'est trouvé avec la commune d'Ochancourt, de prononcer la dissolution du RPI Ochancourt-Valines.

- Elections européennes du 26 mai 2019, mise en place des permanences du bureau de vote :

8 h – 10 h : Jacquy MANIER
Christine BERTHE
Bernard LAVOINE

10 h – 12 h : David LECAT
Sandrine TETU
Jacky CALIPPE

12 h – 14 h : Guy DIZAMBOURG
Marcelle DEFONTAINE
Christian VERMEESCH

14 h – 16 h : Françoise ANCELIN
Daniel MASSON
André SANNIER

16 h – 18 h : Jean-Pierre BOUDINELLE
Christine SANNIER
Françoise CAZIER

M. le Maire informe l'assemblée :

- Problème rencontré sur le terrain de football : il est bosselé et difficilement jouable le ballon sautant en permanence. Un décompactage est préconisé pour que l'eau puisse s'infiltrer et un apport de sable nécessaire env. 30 tonnes pour un coût de 1 428 € HT.
Le terrain doit également bénéficier d'un apport d'engrais au minimum 2 fois par an.

- Remerciements adressés par Monsieur Eric LENNE pour la subvention exceptionnelle de 125 euros accordée à l'AJFV.

- Proposition d'installation d'un distributeur automatique de pains et de viennoiseries par la société « Ledistrib » : la population sera consultée à travers un sondage qui paraîtra dans le prochain Valines Infos afin de décider quelle suite sera donnée.

- Le 14 mai prochain, modification des fréquences de la TNT. Sont concernés uniquement les téléviseurs raccordés à une antenne « rateau » : il suffira juste d'effectuer une recherche automatique de chaînes le lendemain à l'aide de la télécommande.

X Droit d'initiative :

Mme Marcelle DEFONTAINE signale qu'il y a encore des tontes de gazon qui ont été déposées dans la ruelle.

--- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 00. ---

Ont signé les membres présents :

NOM PRENOM	SIGNATURE	NOM PRENOM	SIGNATURE
MANIER Jacquy		LAVOINE Bernard	
BOUDINELLE Jean-Pierre		DEFONTAINE Marcelle	
DIZAMBOURG Guy		MASSON Daniel	
LECAT David		SANNIER Christine	
ANCELIN Françoise		CAZIER Françoise	
BERTHE Christine			